

**Demande d'autorisation environnementale présentée
par TotalÉnergies Renouvelables « Parc éolien de l'Oiselière »
Communes de Demange-Baudignécourt, de Bovée-sur-Barboure et de Mauvages**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Date : 22 octobre 2025	Lieu : Salle polyvalente rue du grand pont à 55130 Demange-Baudignécourt Capacité : > 100 places assises
Heure de début : 18h00	Heure de départ : 20h00

Participants :

Porteur de projet (TotalÉnergies Renouvelables France) :

Isabelle POSTIC responsable d'agence
Amaury BOUCHEREAU chef de projet
Amandine PETIT responsable pôle concertation
Elise POREDOS chargée de concertation

Commissaire enquêteur :

Francis GERARD

Public : 07 personnes (dont les trois maires des communes concernées)

Cette réunion publique a été animée par Frédéric CHAUSEE intervenant indépendant.

Ordre du jour :

- Propos introductif et mot d'accueil par le maire de Demange-Baudignécourt
- Modalités de la phase consultation du public par le commissaire enquêteur
- Présentation du projet de parc éolien l'Oiselière
- Temps d'échange (Questions de l'assistance et réponses du porteur de projet)

I – Mot d'accueil par le maire de Demange-Baudignécourt (18h05)

II - Présentation du déroulement de la consultation par le commissaire enquêteur (18h10)

- Présentation du rôle du commissaire enquêteur
- Déroulement de la consultation
- Chronologie de la période de consultation
- Comment formuler une contribution

III – Présentation du projet par TotalÉnergies Renouvelables France (18h20)

Cette présentation a été mise en œuvre par Isabelle POSTIC et Amaury BOUCHEREAU. Pour une meilleure compréhension, un diaporama annexé au présent a été projeté simultanément à l'exposé.

- 1 – Présentation de TotalEnergies Renouvelables France
- 2 – Le projet (localisation – chiffres clés)
- 3 – Volet écologique (enjeux identifiés – phase chantier)
- 4 – Volet paysager (photomontages)
- 5 – Coûts prévisionnels et retombées fiscales
- 6 – calendrier du projet

IV – Questions de l'assistance et réponses du porteur de projet (18h35) :

QUESTIONS VERBALES :

Les principales questions ont été posées par les maires des communes d'implantation et par une habitante de Bovée-Sur-Barboure et ont porté sur :

- les photomontages
- la fiscalité et la répartition entre collectivités
- le tracé des chemins d'accès
- le nombre d'éoliennes sur Demange-Baudignécourt et sur le département
- les différents projets réalisés et en cours d'instruction
- l'avis de la MRAe
- le raccordement au réseau
- les mesures compensatoires

Toutes les questions ont fait l'objet d'une réponse par le porteur de projet.

La transcription de l'intégralité des échanges est annexée.

A 19h10, plus aucune question émanant du public n'était exprimée. Les différents intervenants et une partie du public sont restés sur place pour échanger jusqu'à 20h00.

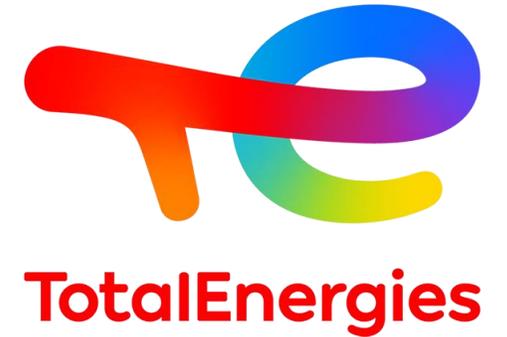
Malgré la diffusion des informations relatives à l'organisation de cette réunion, la participation a été relativement faible. La présence des maires des trois communes concernées ainsi que d'une habitante de Bovée-sur-Barboure a toutefois permis d'animer les échanges. Les personnes présentes ont manifesté de l'intérêt pour le projet en posant de nombreuses questions aux représentants de TotalÉnergies.

Les réponses apportées ont été reçues avec attention par l'ensemble de l'assistance. Les discussions se sont déroulées dans une ambiance à la fois attentive et ouverte favorisant ainsi l'expression de chacun. Tout au long de la réunion, le débat est demeuré respectueux et constructif.

L'ensemble des interventions a démontré l'intérêt réel des participants à l'égard des enjeux de ce projet.

Le commissaire enquêteur





Projet éolien de L'Oiselière sur les communes de Bovée-sur-Barboure, Demange-Baudignécourt et Mauvages (55)

Phase de consultation du public Réunion publique d'ouverture

Mercredi 22 octobre 2025

Salle Polyvalente de Demange-Baudignécourt

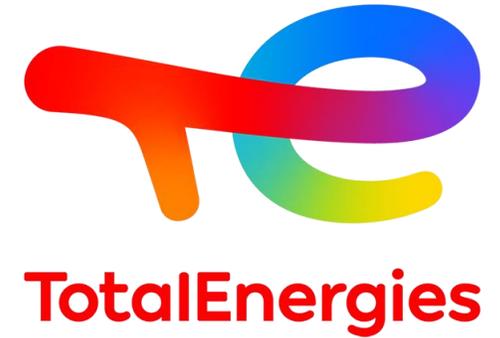
De 18h00
à +/-20h00

Déroulé de la soirée



Propos introductifs et mot d'accueil	10 min
Modalités de la phase de consultation du public <i>M Francis Gérard, commissaire enquêteur</i>	10 min
Présentation du projet de parc éolien de l'Oiselière <i>Equipe projet TotalEnergies Renouvelables France</i>	20 min
Temps d'échange	+/- 1h
Remerciements	-

Présentation de l'équipe projet



Isabelle POSTIC
Responsable d'Agence



Amandine PETIT
Responsable Pôle Concertation



Amaury BOUCHEREAU
Chef de projet



Elise POREDOS
Chargée de Concertation

Pendant le temps d'échange



Levez la main



**Attendez le micro
pour poser votre question ou émettre votre avis**

La réunion est enregistrée et fera l'objet d'un compte-rendu

Mot d'accueil



Jean-Claude ANDRE

Maire de Demange-Baudignécourt

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the left and right sides of the frame, leaving a large white central area for text.

M Francis Gérard

Commissaire enquêteur

CONSULTATION PARALLELISEE

« DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE POUR
L'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN
SUR LES COMMUNES DE DEMANGE-
BAUDIGNECOURT, BOVEE-SUR-BARBOURE
ET MAUVAGES. »

► **Le commissaire enquêteur :**

- est désigné par le président du tribunal administratif de Nancy ;
- est indépendant tant à l'égard du maître d'ouvrage que des pouvoirs publics et du public ;
- est chargé de veiller au respect de la procédure ;
- conduit la consultation de manière à permettre au public de disposer d'une information complète sur le projet, et de participer effectivement au processus de décision en lui permettant de présenter ses observations et propositions ;
- rédige un rapport à l'issue de la période de consultation.

Consultation parallélisée

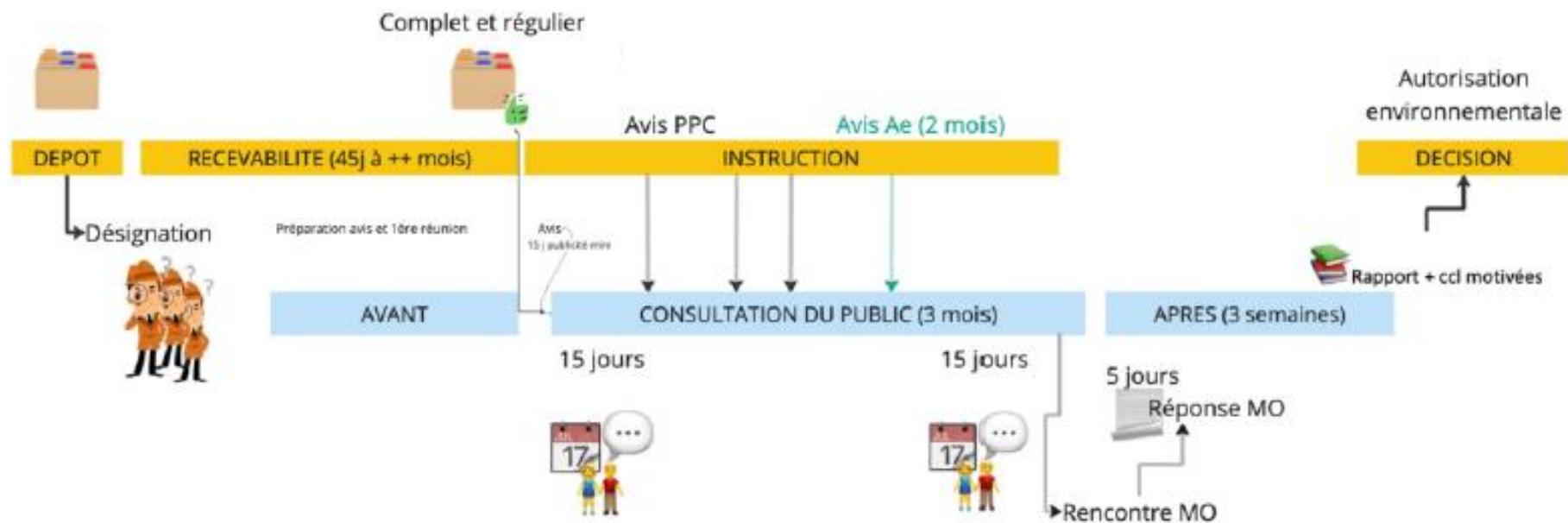
- ▶ Ce nouveau mode de consultation a été introduit par :
 - la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte
 - le décret n° 2024-742 du 06 juillet 2024 portant application de la loi industrie verte

applicables à compter du 22 octobre 2024

Déroulement de la consultation parallélisée

industrieverte@cnce.fr

INDUSTRIE VERTE



Avis d'enquête

► Préfecture de la Meuse

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC (Article L.181-10-1 du Code de l'environnement)

Demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT, BOVÉE-SUR-BARBOURE et MAUVAGES

Par arrêté préfectoral n°2025-1870 du 16 septembre 2025, il est prescrit une consultation du public, par voie électronique (consultation parallélisée), du mercredi 15 octobre 2025 au jeudi 15 janvier 2026 (soit 3 mois consécutifs), sur la demande présentée par la société TotalEnergies Renouvelables France, en vue d'obtenir une autorisation d'exploiter un parc éolien de 5 machines sur le territoire des communes de DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT, de BOVÉE-SUR-BARBOURE et de MAUVAGES.

Responsable du projet :

Le responsable du projet est M. Amaury BOUCHEREAU, chef de Projet auprès de la société TotalEnergies Renouvelables France, auprès duquel toute information pourra être sollicitée, par courriel, à l'adresse suivante : amaury.bouchereau@totalenergies.com

Modalités de consultation du dossier :

Le dossier de la consultation, incluant notamment l'étude d'impact, est accessible :

- sur support papier, en mairie de DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT, siège de la consultation, aux jours habituels d'ouverture des bureaux de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur
- sur le site internet des services de l'État en Meuse : <https://www.meuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Participation-du-public/Consultations-en-cours-ou-a-venir>
- sur le site internet de la consultation dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6682/>
- à la préfecture de la Meuse – 40 rue du bourg à BAR-LE-DUC du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, où un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public

Le dossier sera également disponible en version numérisée, dans les mairies des communes situées dans le périmètre d'affichage réglementaire et énumérées ci-après : BOVÉE-SUR-BARBOURE, BROUSSEY-EN-BLOIS, DELOUZE-ROSIÈRES, HOUDELAINCOURT, MARSON-SUR-BARBOURE, MAUVAGES, MELIGNY-LE-GRAND, MELIGNY-LE-PETIT, MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS, NAIVES-EN-BLOIS, REFFROY, SAINT-JOIRE, SAUVOY, TRÉVERAY, VAUCOULEURS, VILLEROY-SUR-MÉHOLLE et VOID-VACON.

Le dossier mis à disposition du public est amené à évoluer : les avis des services réglementairement obligatoires (ou la mention d'une absence d'avis à l'issue des délais impartis), de l'autorité environnementale, des collectivités territoriales concernées, et les réponses éventuelles du porteur de projet aux avis et aux observations du public, seront mis en ligne au fur et à mesure de leur émission sur le site de la consultation, ainsi que les éventuels éléments complémentaires produits par le pétitionnaire à la demande du service instructeur.

Désignation du commissaire enquêteur :

Par ordonnance du 24 décembre 2024, M. Thierry MARCHAL a été nommé commissaire enquêteur titulaire et M. Francis GÉRARD, commissaire enquêteur suppléant.

M. Francis GÉRARD assurera la conduite de cette consultation suite à un empêchement de M. Thierry MARCHAL.

Lieu et dates des réunions publiques :

Sous la présidence du commissaire enquêteur, et en présence du pétitionnaire, deux réunions publiques d'information et d'échanges sont prévues sur la commune de DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT (salle polyvalente – rue du grand pont) :

- une réunion publique d'ouverture, le mercredi 22 octobre 2025 à 18 heures ;
- une réunion publique de clôture, le lundi 5 janvier 2026 à 18 heures.

À l'issue de chaque réunion, un compte rendu sera rédigé par le commissaire enquêteur et inséré sur le site internet dédié à la consultation.

Lieu et dates des permanences :

Le commissaire enquêteur tiendra également deux permanences en mairie de DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT

- le mercredi 12 novembre 2025 de 10h00 à 12h00
- le vendredi 12 décembre 2025 de 15h00 à 17h00

Observations et proposition du public :

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé disponible sur : <https://www.registre-dematerialise.fr/6682/> également accessible sur le site internet des services de l'État dans la Meuse, précédemment indiqué.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : consultation-du-public-6682@registre-dematerialise.fr
- lors des réunions publiques d'ouverture et de clôture
- lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur
- par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire enquêteur, à la mairie de DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT située 66 grande rue – 55130 DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT

Toute observation parvenue après le jeudi 15 janvier 2026 ne pourra être prise en compte.

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Le commissaire enquêteur rendra public son rapport, assorti de ses conclusions motivées, sur le site internet de la consultation, au plus tard à la date de publication de la décision du préfet, et pendant une durée d'un an.

Décision prise en cours de consultation :

En cas de rejet de la demande dans les conditions prévues à l'article R.181-34 du Code de l'environnement durant la consultation du public, la décision de rejet sera publiée sur le site internet dédié à la consultation et elle mettra fin à la phase d'examen et de consultation du public.

Décision prise à l'issue de la consultation du public :

L'autorité compétente pour statuer est le Préfet de la Meuse.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'autorisation environnementale, assorti de prescriptions à respecter, ou un arrêté de refus.

Chronologie

- ▶ Période de la consultation du mercredi 15 octobre 2025 au jeudi 15 janvier 2026
- ▶ réunion publique d'ouverture de la consultation : mercredi 22 octobre 2025 à 18h00 - salle polyvalente Demange-Baudignécourt (55)
- ▶ Première permanence : mercredi 12 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 à la mairie de Demange-Baudignécourt (55)
- ▶ Seconde permanence : vendredi 12 décembre 2025 de 15 à 17h00 à la mairie de Demange-Baudignécourt (55)
- ▶ réunion publique de clôture de la consultation : lundi 05 janvier 2026 à 18h00 - salle polyvalente Demange-Baudignécourt (55)

Comment accéder au dossier ?

Le dossier peut être consulté sur le site internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6682>

Un dossier « papier » est consultable à la mairie
de Demange-Baudignécourt durant les heures d'ouverture

Le dossier est actualisé au fur et à mesure du retour des
différents avis

Comment formuler une contribution ?

En se rendant sur le site internet :

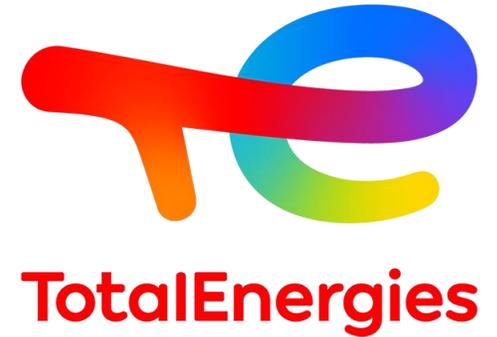
<https://www.registre-dematerialise.fr/6682/>

Par courriel : consultation-du-public-6682@registre-dematerialise.fr

En rencontrant le commissaire enquêteur à l'occasion d'une des permanences

En adressant un courrier à la mairie de Demange-Baudignécourt à l'attention du commissaire enquêteur

Présentation du projet de parc éolien de l'Oiselière



1. TotalEnergies Renouvelables France
2. Le projet en bref
3. Volet écologique
4. Volet paysager
5. Coûts prévisionnels et retombées fiscales
6. Calendrier du projet

01.

TotalEnergies Renouvelables France



TotalEnergies Renouvelables en France



2GW

Puissance installée en France en 2025



430

Sites de production d'électricité bas carbone



~500

Collaborateurs



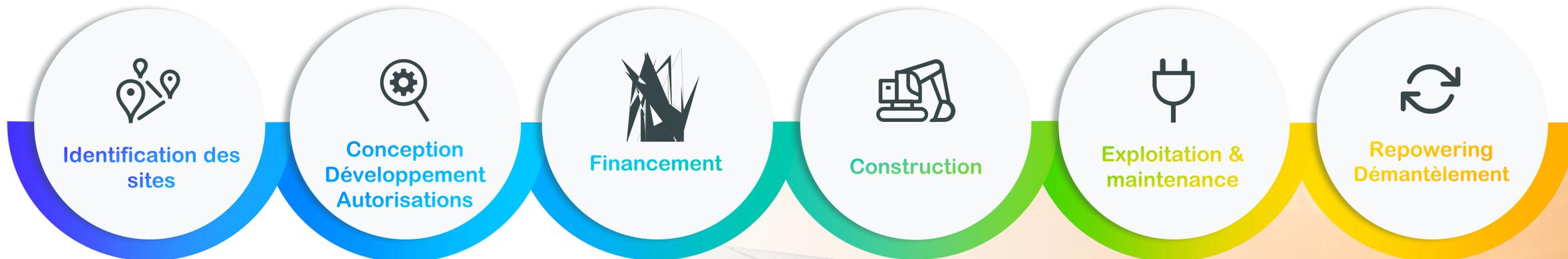
20

Agences



Une présence sur tout le territoire français pour une proximité assurée avec les acteurs locaux.

Une maîtrise de toute la chaîne de valeur



TotalEnergies vous accompagne de la conception jusqu'à la fin de vie de l'actif

Les types de projets en images

Sol



Surface minimum :
3 ha

Ombrières



Surface minimum :
1 ha

Flottant



Surface minimum :
7 ha

Agrivoltaïsme



Surface minimum :
60 ha

Toiture



Surface minimum :
1 ha

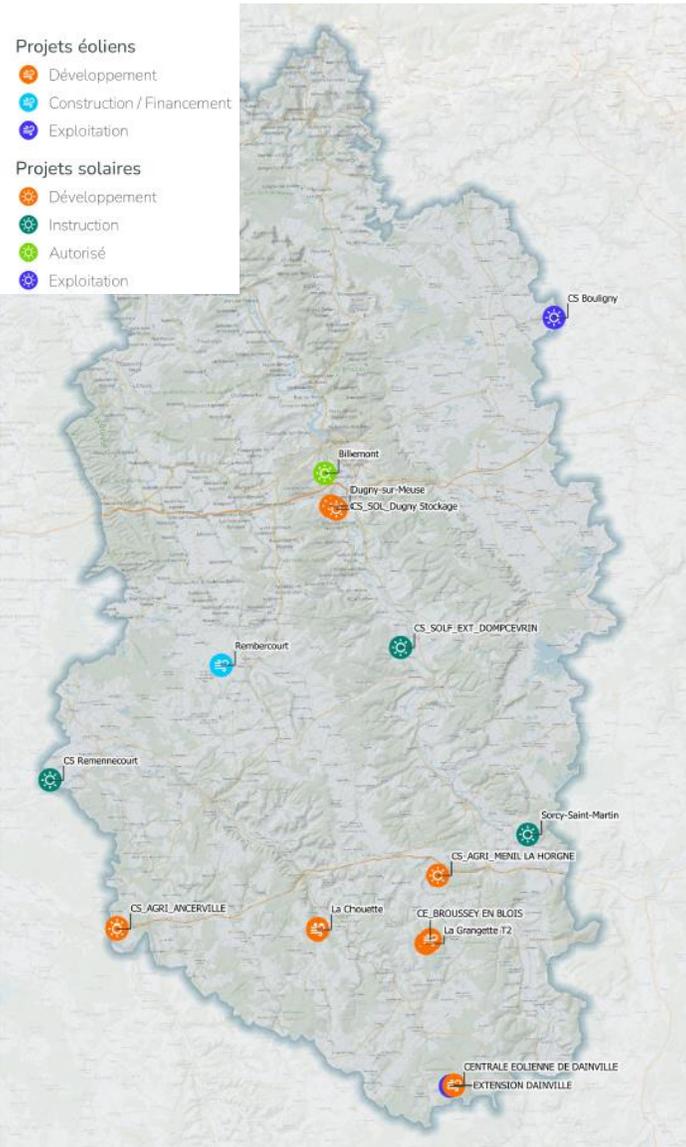
Eolien



Surface minimum :
3 ha

TotalEnergies Renouvelables France

Nos réalisations dans la Meuse



Parc éolien de Rembercourt
10 éoliennes pour 36,3 MW
Mise en service : 2023



Parc éolien de Dainville
12 éoliennes pour 24 MW
Mise en service : 2017



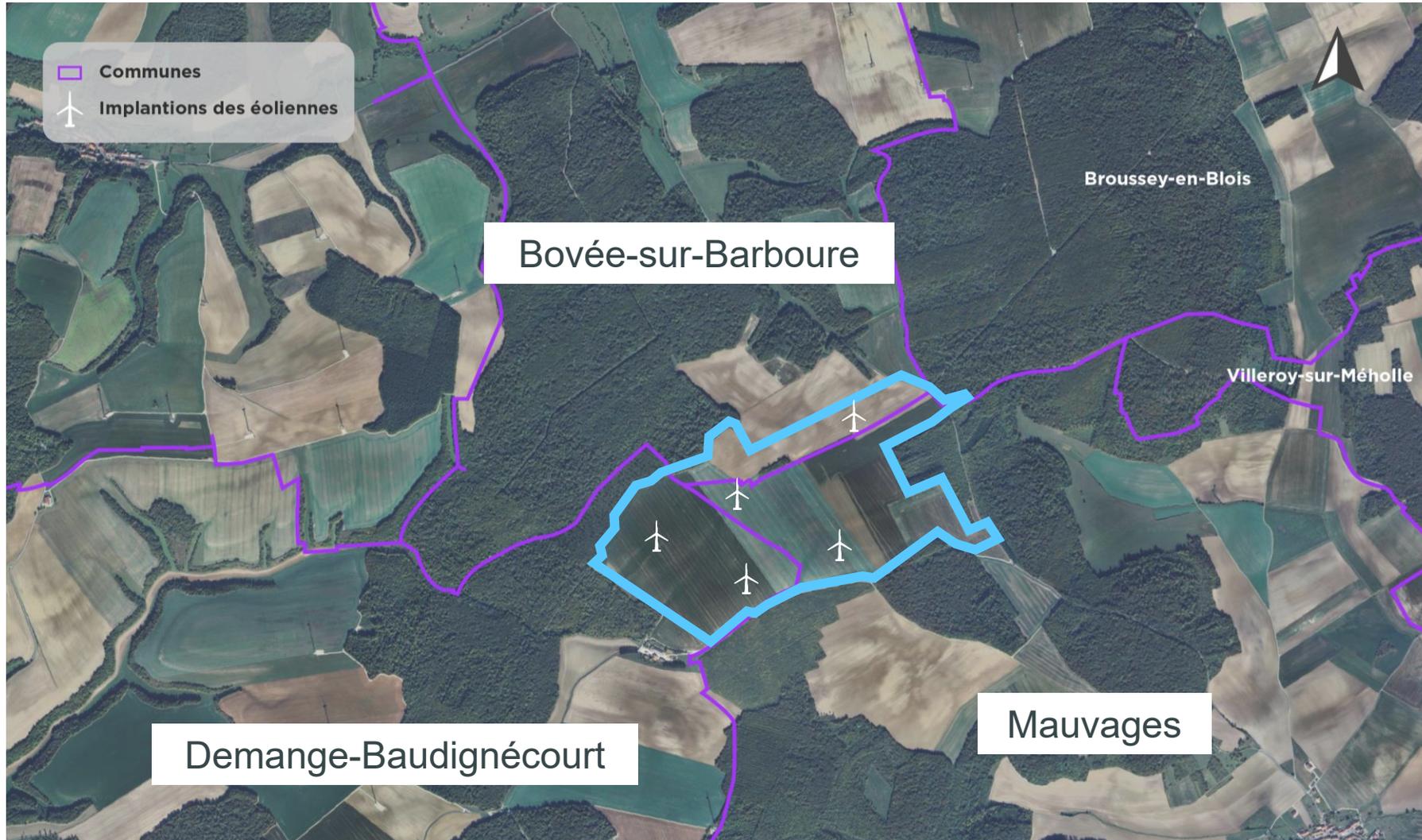
Centrale solaire de Boulligny
5,5 MWc
Mise en service : 2017



02.

Le projet en bref

Localisation



3 communes concernées :

Bovée-sur-Barboure, Demange-Baudignécourt, Mauvages

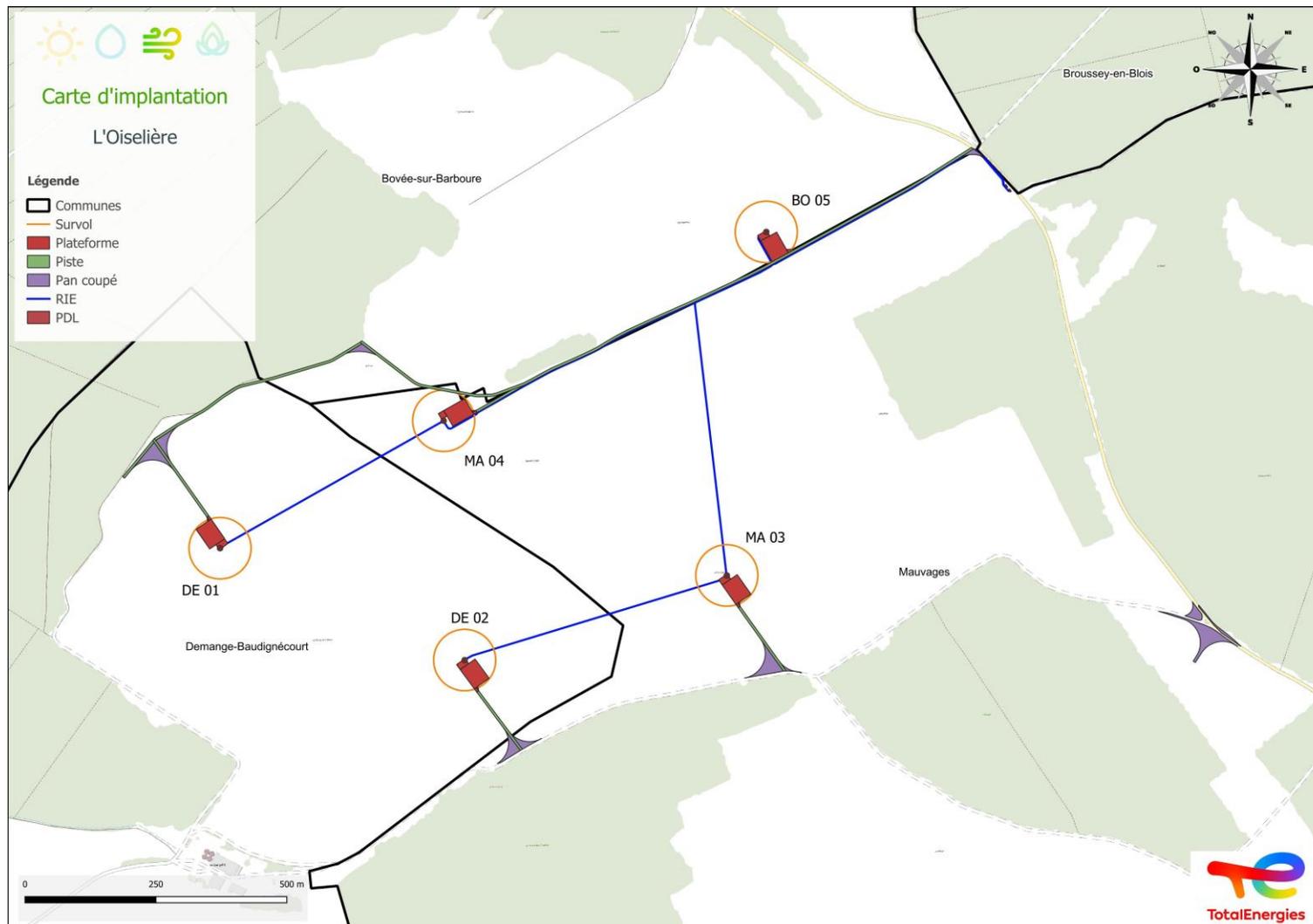
Un projet très peu visible :

- au sein d'une **zone agricole**
- **une barrière naturelle** représentée par les bois
- **à plus de 2,5 km** du premier village

Un projet qui a du sens :

- zone d'implantation potentielle spacieuse (146 ha) permettant un projet :
 - **bien intégré** au paysage
 - **viable** économiquement,
 - ayant un réel impact en termes de **production d'énergie verte**

Chiffres clés du projet



Puissance : **18 MW**



Hauteur bout de pale : **150 m**
5 Eoliennes de **3,6 MW**



Production Annuelle en GWh : **32,4**



Tonnes de CO2 évitées* : **1944**



Nombre équivalent habitants** : **13 790**



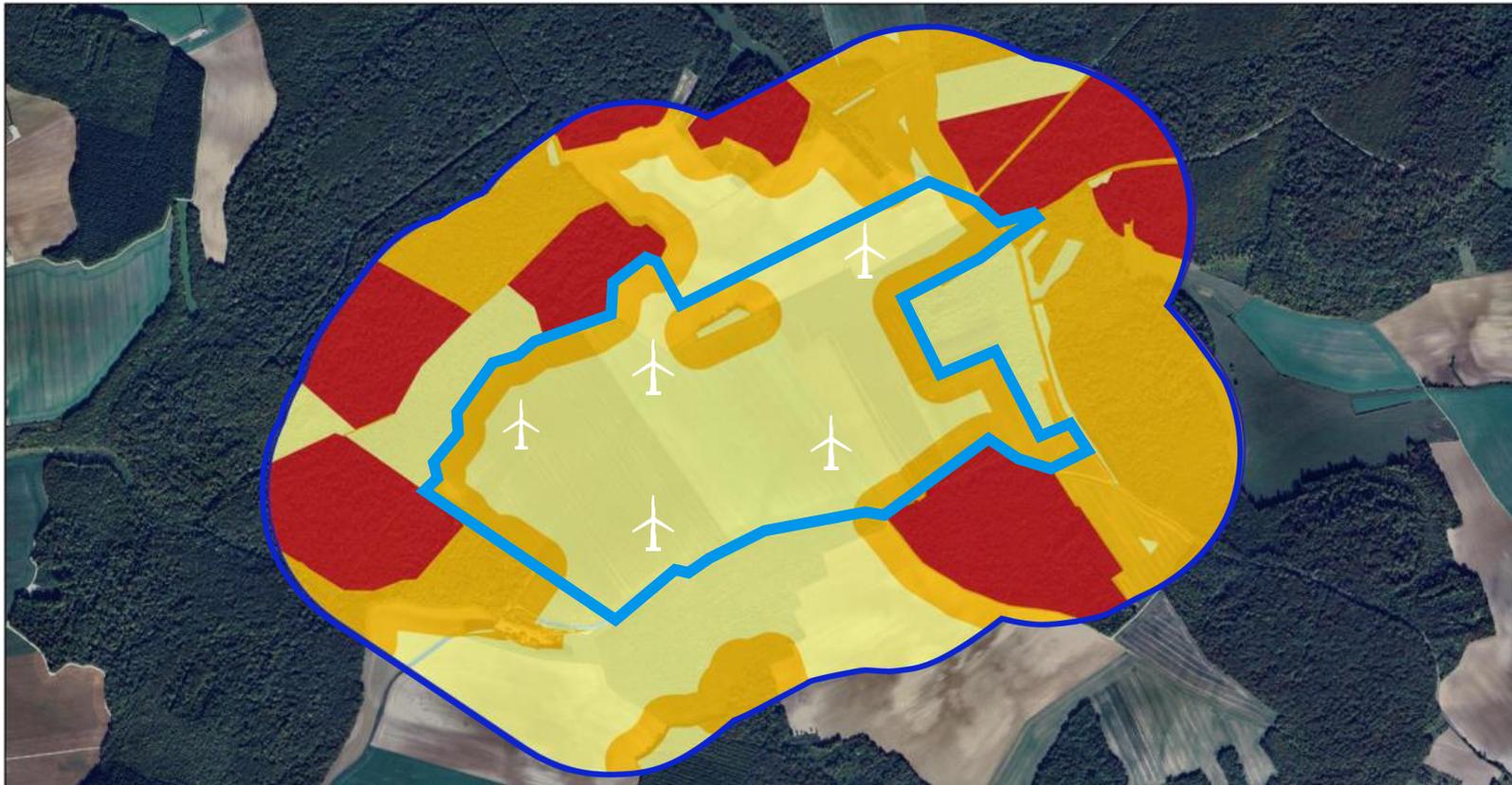
Nombre équivalent foyers*** : **6 270**

*RTE – mix France 2024 ~0,060 kg de CO2 émis par kWh produit.
**Enedis (2023), Insee (2023) consommation de 2,35 MWh/hab/an dans la région Grand Est hors chauffage et eau chaude
***Ademe (2023) : 1 foyer = 2,2 habitants en moyenne

03.

Volet écologique

Volet écologique – Enjeux identifiés



Légende

Carte 55 - Synthèse des enjeux globaux

Zones d'étude

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude immédiate

Niveaux d'enjeux

-  Fort
-  Modéré
-  Faible
-  Très faible



Enjeux forts :

Boisements anciens, Chênes et Charmes
- Grand Murin, Pic Noir

Enjeux modérés :

Boisements plus jeunes, Lisières arborées
- Noctule de Leisler, Bruant Jaune

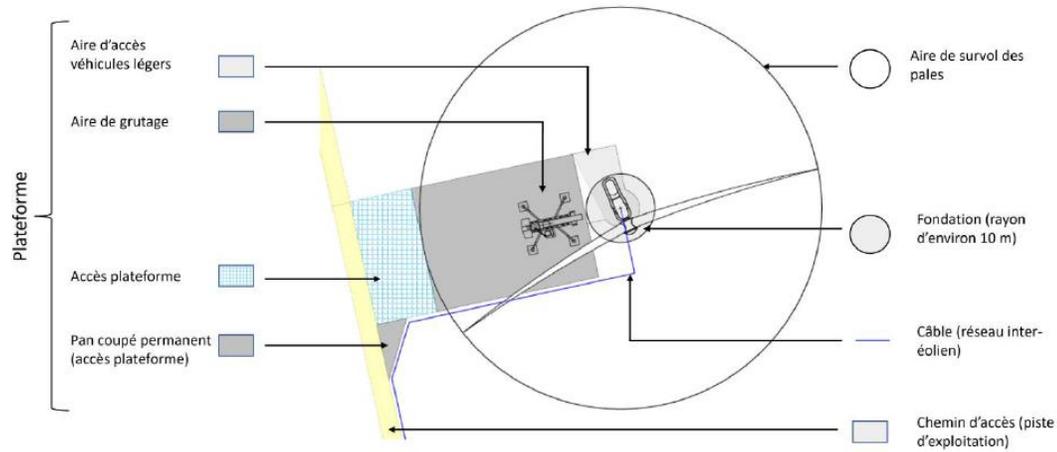
Enjeux faibles :

Milieus ouverts de culture
- Alouette des Champs, Caille des blés

Mesures d'évitement :

Respect des couloirs de migration
Bridages chiroptère et agricole

Phase chantier



Construction en différentes phases :

- Voirie
- Terrassement
- Fondations
- Réseaux / Câblage
- Montage Grues / Eoliennes

04.

Volet paysager

Volet paysager



Le projet est conçu pour :

- **être en harmonie** avec les parcs éoliens construits à proximité
- **limiter les effets d'encerclement**
- **éviter** une visibilité directe potentielle depuis les habitations
- **s'insérer dans le paysage** en prenant en compte **le patrimoine de proximité existant** notamment la Vallée de la Meuse.

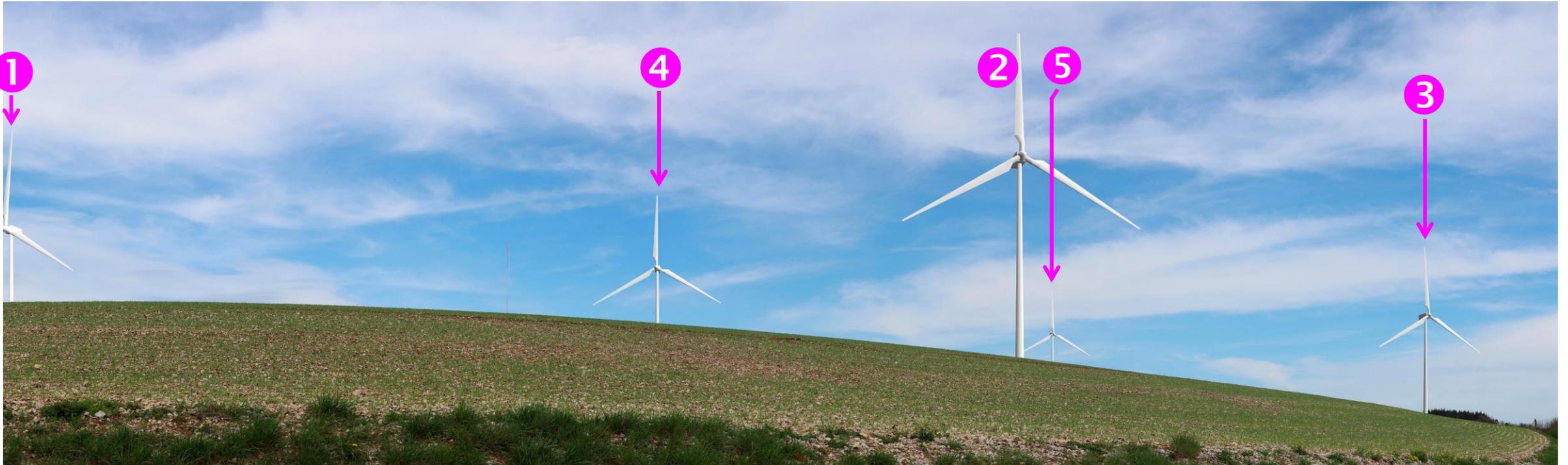


BEJC
Bureau d'études
Jacquel & Chatillon
www.be-jc.com

Volet paysager – Photomontages proposés

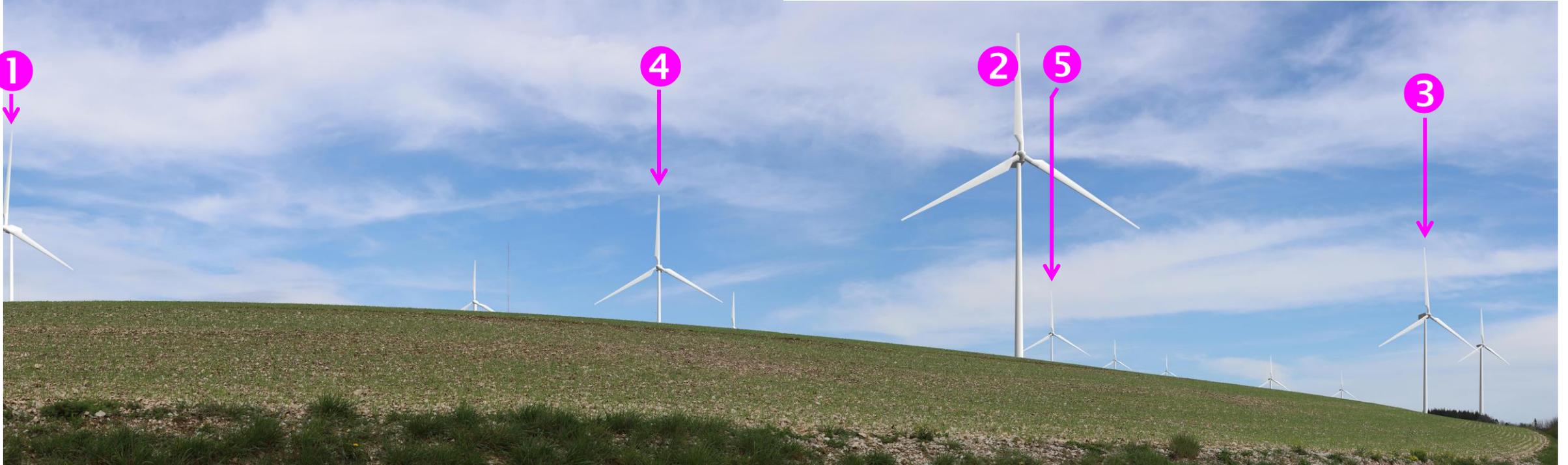


Visibilité des 5 éoliennes du projet depuis la Ferme de La Grangette



Volet paysager – Photomontages proposés

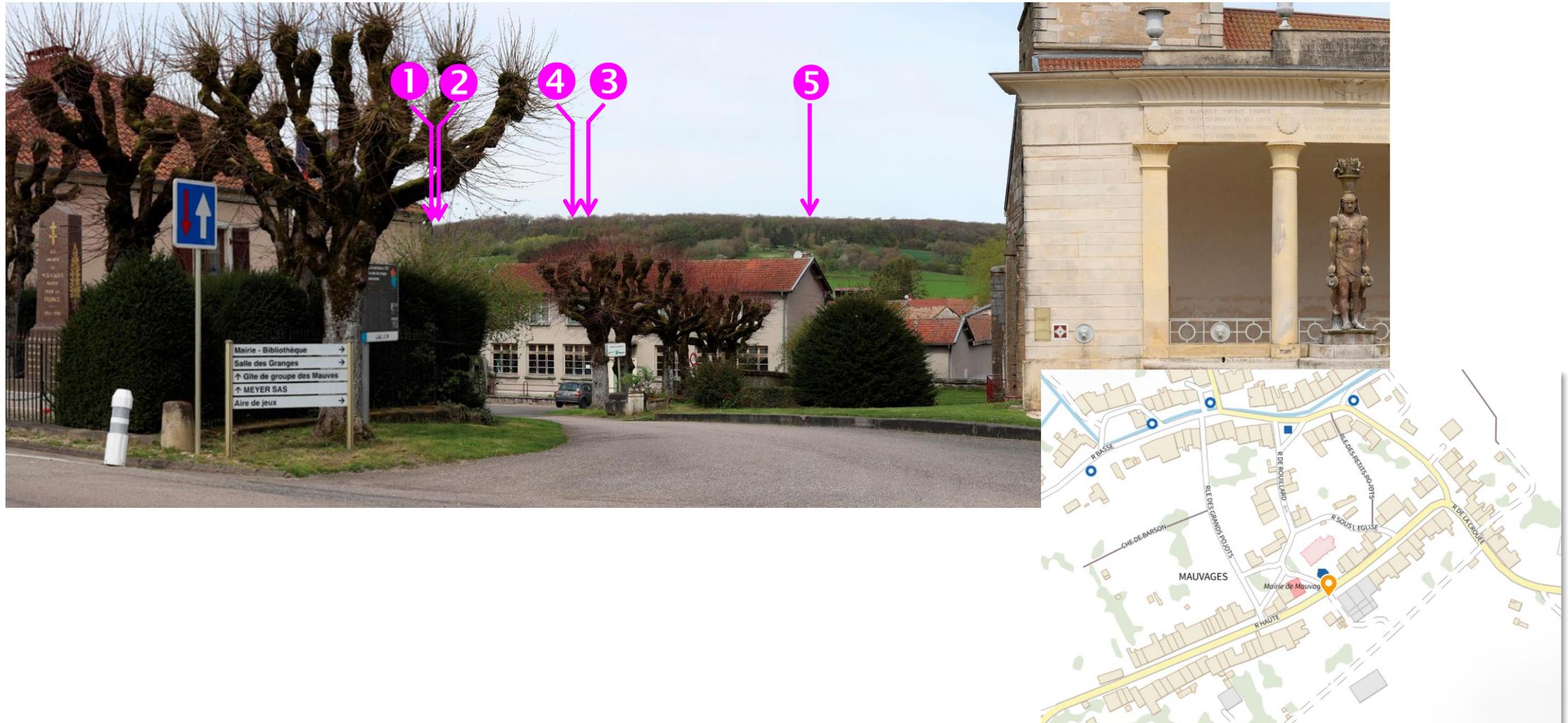
Visibilité des 5 éoliennes du projet depuis la Ferme de La Grangette



*A la demande des services instructeurs, ce photomontage fait également figurer les autres projets déposés ou en instruction

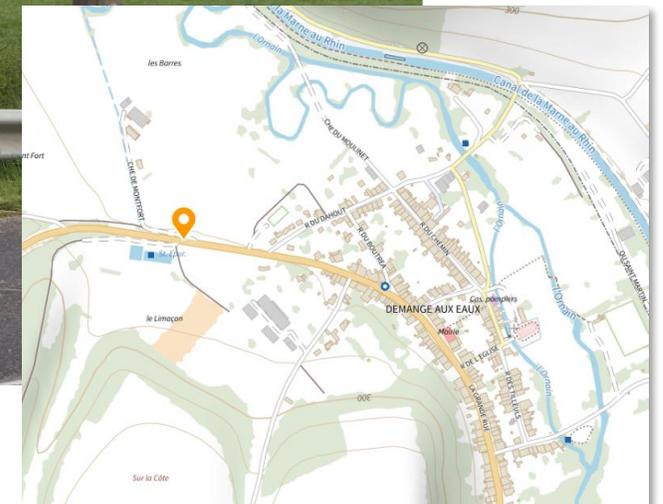
Volet paysager – Photomontages proposés

Visibilité des 5 éoliennes du projet depuis la Fontaine-Lavoir de la commune de Mauvages



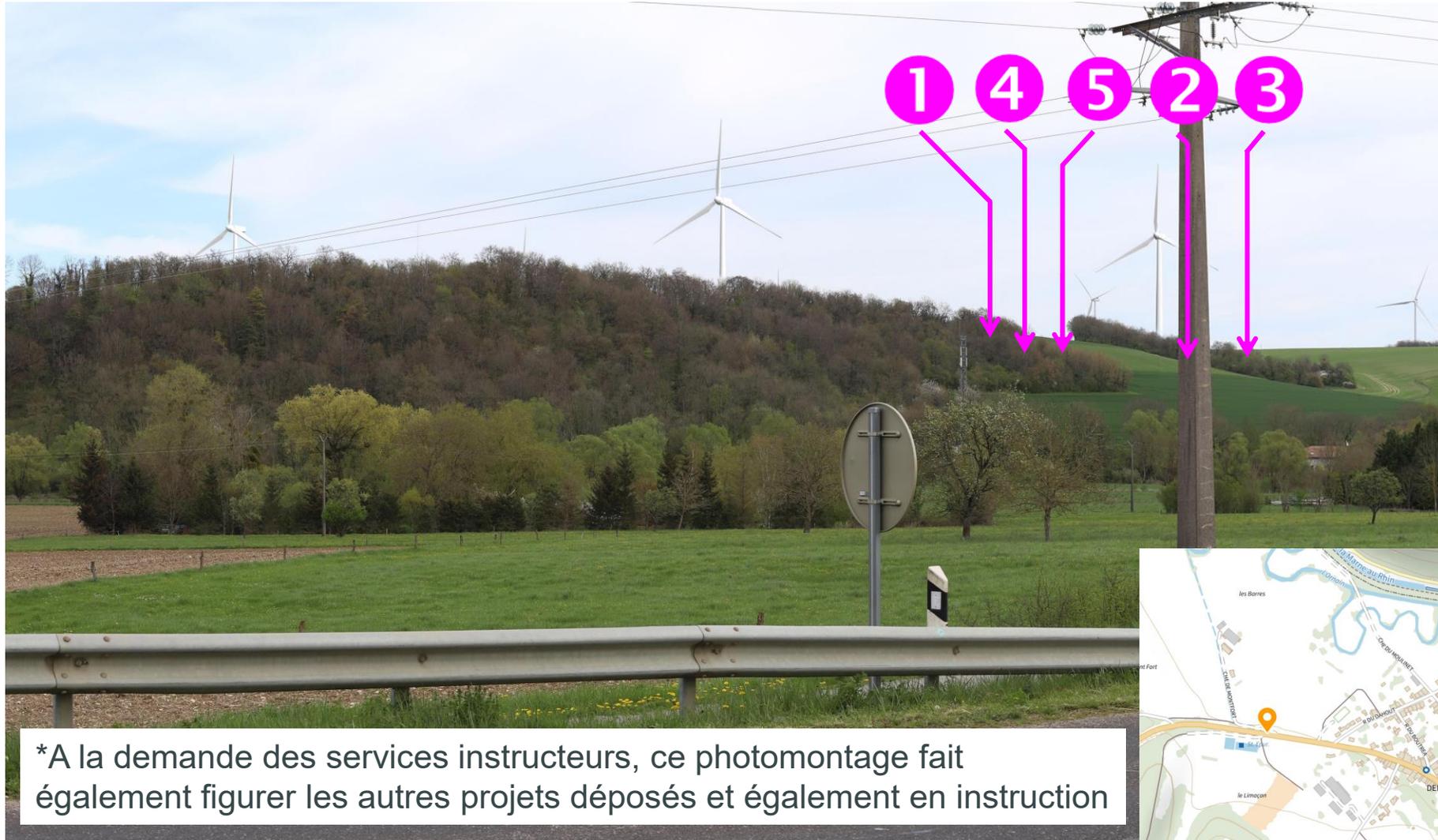
Volet paysager – Photomontages proposés

Visibilité des 5 éoliennes du projet depuis la route D966 et l'entrée de Demange-aux-Eaux

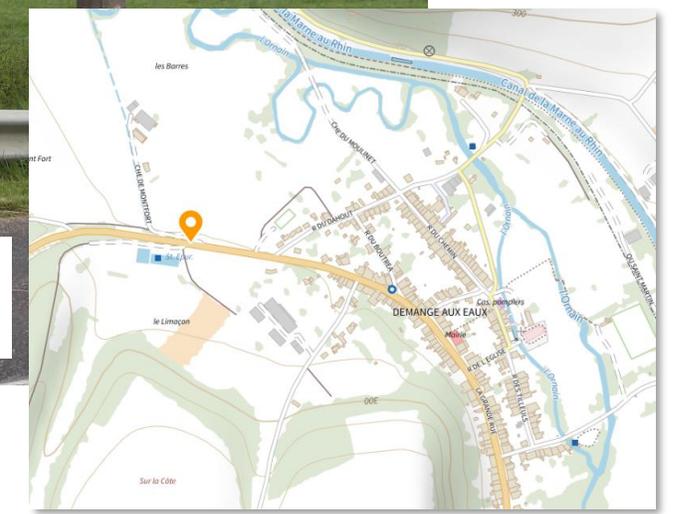


Volet paysager – Photomontages proposés

Visibilité des 5 éoliennes du projet depuis la route D966 et l'entrée de Demange-aux-Eaux



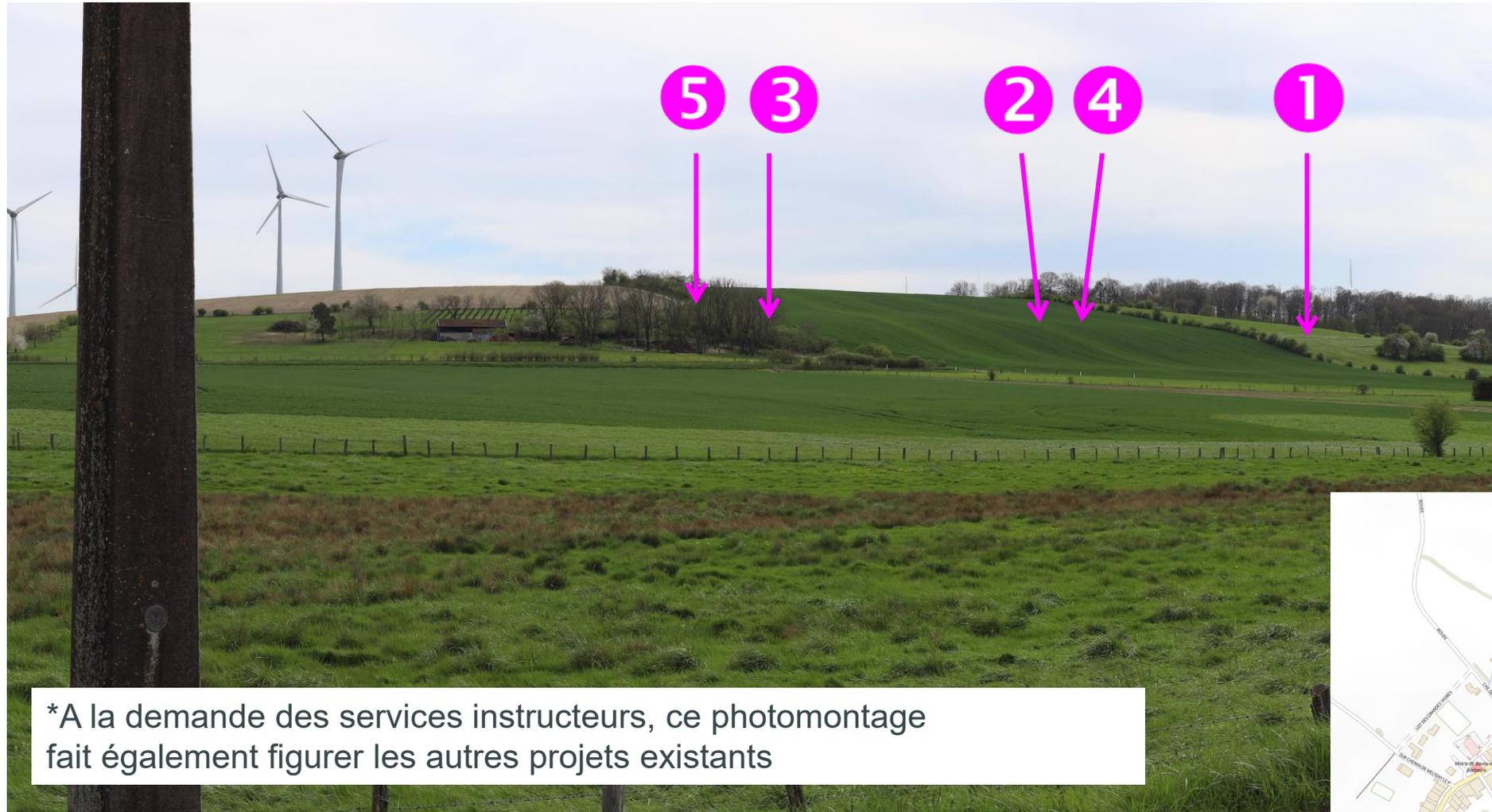
*A la demande des services instructeurs, ce photomontage fait également figurer les autres projets déposés et également en instruction



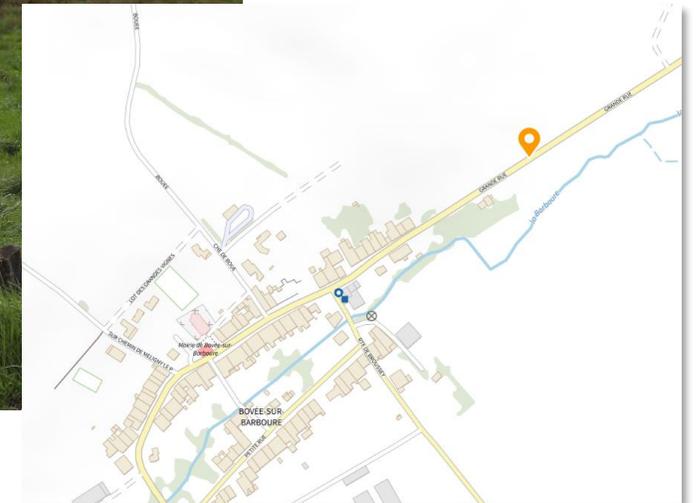
Volet paysager – Photomontages proposés



Visibilité des 5 éoliennes du projet depuis l'entrée Nord-est de Bovée-sur-Barboure



*A la demande des services instructeurs, ce photomontage fait également figurer les autres projets existants



05.

Coûts prévisionnels et retombées fiscales

Coûts prévisionnels et retombées fiscales



Estimation des recettes fiscales annuelles par commune :

Demange-Baudignécourt	Bovée-sur-Barboure	Mauvages
19 050 €	13 400 €	20 250 €

IFER*

CFE**

Taxe foncière

Commercy - Void - Vaucouleurs	Portes de Meuse	Département Meuse
17 300 €	76 500 €	44 000 €

Estimation du coût de projet :

**Coût global pour la
construction du parc**

Estimé entre 22 M€ et
27 M€ d'investissements

**Coûts globaux
d'exploitation du parc**

Environ 1 M€ / an

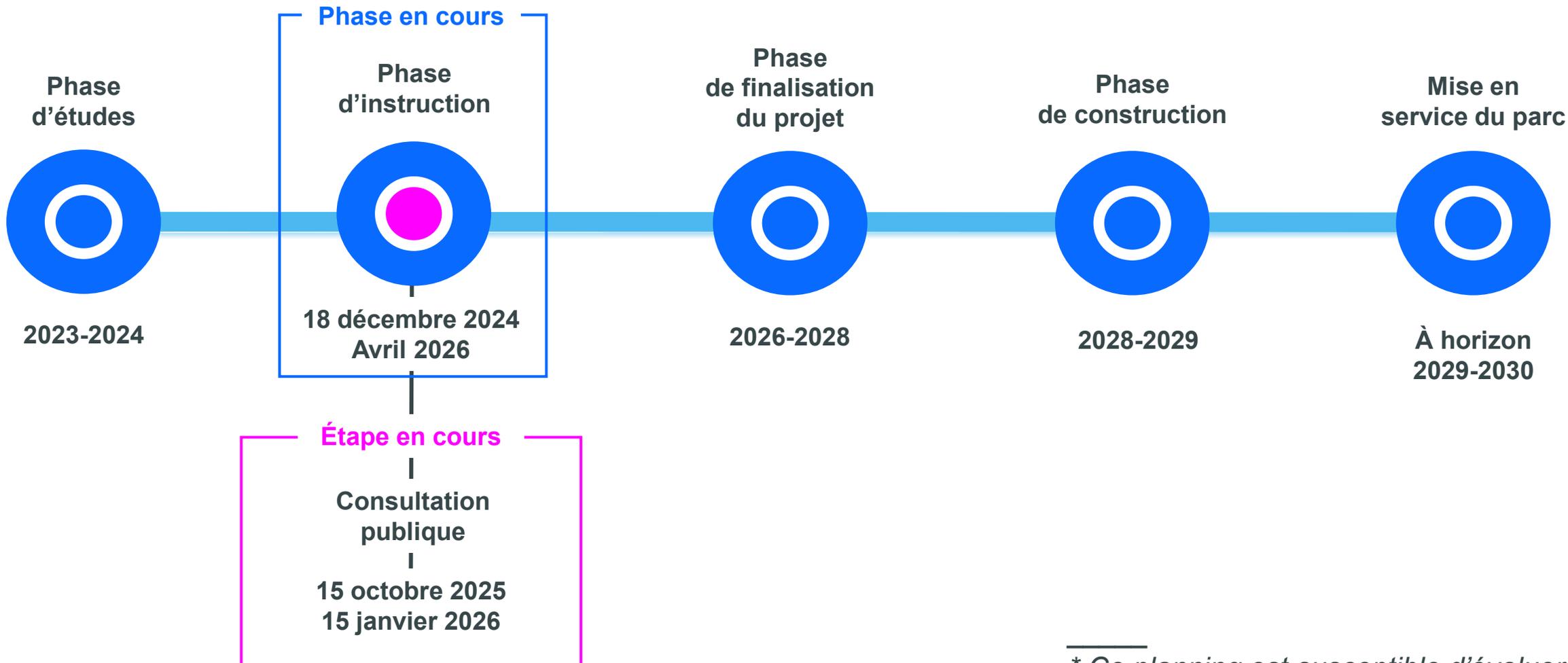
IFER* : Imposition Forfaitaire
des Entreprises de Réseaux

CFE** : Cotisation Foncière
des Entreprises

06.

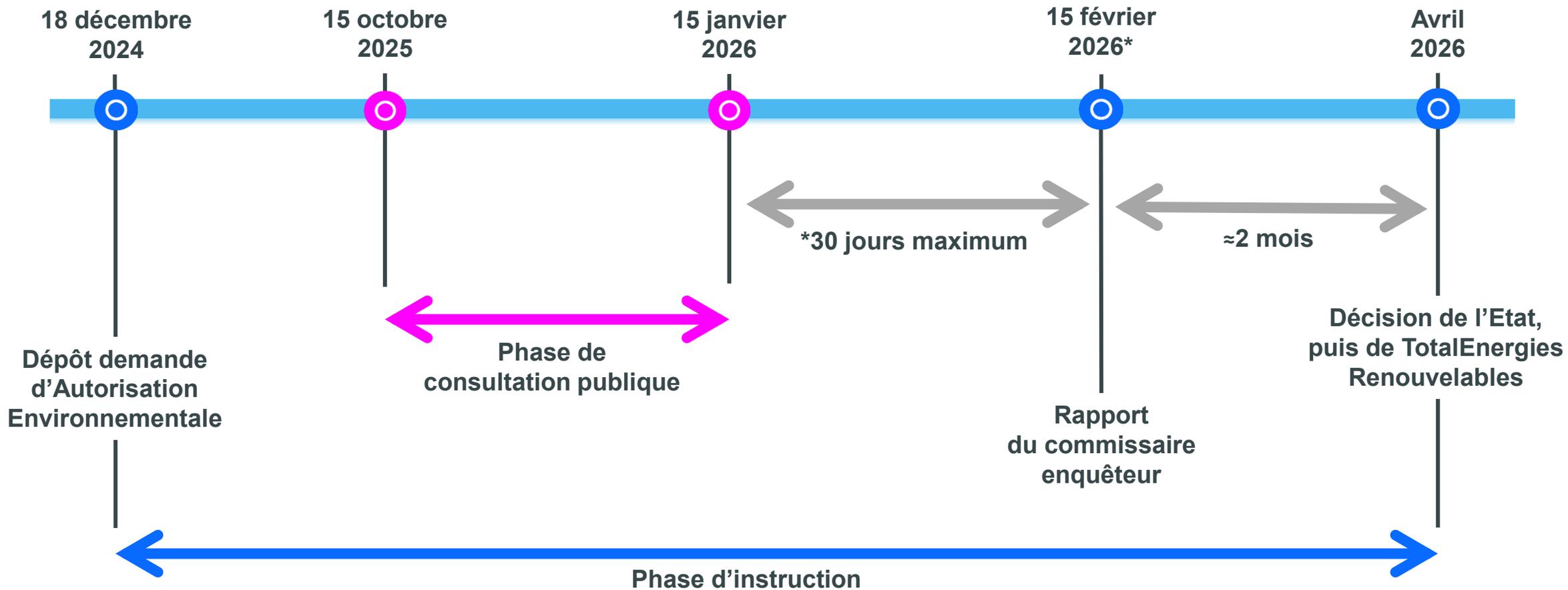
Calendrier du projet

Calendrier prévisionnel* du projet



* Ce planning est susceptible d'évoluer en fonction des étapes à venir

Zoom sur la phase d'instruction





Temps d'échange



Levez la main



**Attendez le micro
pour poser votre question ou émettre votre avis**
La réunion est enregistrée et fera l'objet d'un compte-rendu

Rappel des modalités pour donner votre avis :



Deux réunions publiques

Réunion publique d'ouverture : mercredi 22 octobre à 18h

Réunion publique de clôture : lundi 5 janvier 2026 à 18h

Salle Polyvalente : 26 rue du Grand Pont, 55130 Demange-Baudignécourt



Un registre dématérialisé

<https://www.registre-dematerialise.fr/6682/>



Une adresse courrier postal

A envoyer à la mairie de Demange-Baudignécourt

Adressé à « Monsieur le commissaire enquêteur - Projet Éolien de L'Oiselière »



Des permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- mercredi 12 novembre 2025 de 10h à 12h
- vendredi 12 décembre 2025 de 15h à 17h

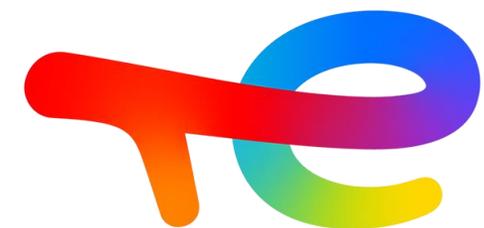
En Mairie de Demange-Baudignécourt :

66 Grande Rue, 55130 Demange-Baudignécourt.

ACCÈS AU REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

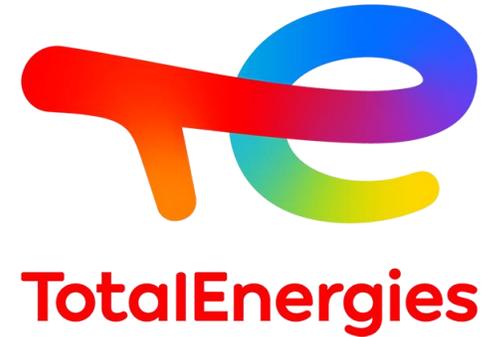


[https://
www.registre-
dematerialise.fr/
6682/](https://www.registre-dematerialise.fr/6682/)



TotalEnergies

Merci.



Projet éolien de L'Oiselière sur les communes de Bovée-sur-Barboure, Demange-Baudignécourt et Mauvages (55)

Phase de consultation du public Réunion publique d'ouverture

Mercredi 22 octobre 2025

Salle Polyvalente de Demange-Baudignécourt

TRANSCRIPTION DES QUESTIONS / REPONSES

Animateur :

Merci beaucoup pour cette présentation synthétique. On va pouvoir passer au temps d'échange. Je rappelle que pour des questions d'enregistrement et de compte-rendu de la réunion, je vous demanderai d'attendre qu'on vous donne un micro. Je vous laisse lever la main si vous souhaitez intervenir, si vous avez une question, si vous avez un avis... Merci.

Maire de Mauvages :

Je suis le maire de la commune de Mauvages. J'ai plusieurs remarques concernant ce projet. La première concerne le photomontage. J'ai demandé à ce que votre projet soit intégré, puisque je suis porteur, enfin la commune de Mauvages et de Bovée-sur-Barboure portent un autre projet. Et moi, j'avais demandé à intégrer votre projet aux maquettes des photomontages du nôtre. On ne tombe pas du tout sur le même résultat de visibilité des machines, première observation.

Deuxième observation concernant le partage de la fiscalité. Il me paraît un petit peu étrange au vu de la particularité de la fiscalité Portes de Meuse et surtout au vu du peu de différence entre la fiscalité touchée par la commune de Bovée-sur-Barboure et celle de Demange-Baudignécourt et Mauvages.

Troisième interrogation que j'ai, en phase travaux, j'aurais aimé avoir le tracé des chemins d'accès des machines. J'aimerais savoir où exactement les machines passeraient.

Animateur :

Donc trois questions. Je propose peut-être qu'on les prenne directement :

- une première question qui concerne la visibilité et notamment le photomontage qui a été présenté ;
- une seconde question sur la fiscalité, pour avoir des précisions sur les chiffres détaillés ;
- et la troisième qui concerne les tracés des chemins d'accès. Je ne sais pas s'il y a ce stade on sera suffisamment avancé pour répondre sur ce point, les travaux n'étant pas pour tout de suite mais je laisse l'équipe de TotalEnergies Renouvelables France bien sûr vous répondre.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Pour répondre à vos questions et notamment sur celles avec les photomontages, il est vrai que les photomontages ne sont pas vraiment à notre main finalement parce que les bureaux d'études sont indépendants et font les propres montages. Maintenant, j'entends bien qu'il y ait eu des différences.

Je ne l'explique pas, mais je l'entends et je veux bien le concevoir, ça il n'y a pas de soucis. Maintenant, ils sont tels qu'ils sont. Les positions des machines, normalement, sont des données publiques. Logiquement, on devrait avoir effectivement, je vous l'accorde, la même représentation. Maintenant, c'est ce qu'on présente.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Peut-être juste pour compléter, bonsoir à tous. Je pense que ça peut peut-être aussi s'expliquer par les délais d'instruction. Je ne sais pas quand le projet que vous portez a été déposé. Je ne sais pas sur quelle information nous on s'est basé pour faire nos

photomontages. Peut-être que l'information qui est à disposition des bureaux d'études n'était pas la bonne ou vice-versa selon les dates de dépôt en instruction.

Maire de Mauvages :

Je ne pense pas que ça soit cela puisque moi je me suis basé par rapport au RNT (NDLR : Résumé Non Technique). Le montage, j'ai demandé à intégrer un photomontage d'un porteur de projet différent en me basant sur le RNT.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Mais sur le nôtre ?

Maire de Mauvages :

Oui, sur le vôtre.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Donc c'est peut-être que nous, quand on a déposé, on n'avait pas les bonnes coordonnées de localisation des éoliennes de votre projet.

Intervention complémentaire dans le public :

Pourtant il a été démarré avant le projet.

Maire de Mauvages :

Non, ce n'est pas ça que je suis en train de vous expliquer. Je me suis basé, j'ai pris votre RNT, j'ai demandé au porteur de projet qui suit le nôtre, de l'intégrer, de me faire une maquette visuelle pour savoir si le photomontage que vous présentez et le photomontage qu'une autre entreprise aurait pu développer, voir si j'avais de la concordance, si deux porteurs de projets différents avaient la même vision et le même rendu visuel des machines. Ce qui n'est pas le cas. Après, je ne me permettrais pas de juger de la véracité.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Non puis alors nous non plus. Le fait est que ce sont en effet les BE (NDLR : bureaux d'études) qui s'en occupent. Nous on a donné les informations qu'on avait. Honnêtement, moi je ne sais pas l'expliquer non plus. On peut toujours en rediscuter ensemble, je n'ai aucun problème là-dessus. On peut peut-être revoir aussi avec le BE, vérifier les coordonnées des unes et des autres. Les points de vue sont les mêmes ? Ou est-ce qu'ils peuvent varier ? Ce sont vraiment les mêmes endroits de prise de vue que vous aviez simulés ?

Maire de Mauvages :

Oui, puisque je suis parti du RNT (NDLR : résumé non technique).

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

D'accord. Mais à la limite, on pourra toujours revoir pour comprendre. On n'a pas forcément l'explication directe. On n'a pas accès aux photomontages qui ont pu être fait. Mais on pourra toujours matcher avec plaisir.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Il y a une autre question je pense (NDLR : désignant une habitante dans l'assemblée levant la main).

Animateur :

On va juste finir sur les questions de fiscalités et de travaux.

Intervention d'une habitante :

C'était sur le projet, je voulais dire sur les photos.

Animateur :

Peut-être que l'on peut terminer sur les questions sur la fiscalité et les travaux et on vous donne la parole juste après Madame ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Sur la fiscalité, ce qu'il faut avoir en tête aujourd'hui, c'est qu'il y a :

- 50 % pour la COMCOM (NDLR : Communauté de Communes) ;
- 30 % pour le département ;
- 20 % pour les communes.

Ça, c'est la réglementation. Sur les impôts, on ne fait que suivre la réglementation en vigueur. La seule chose que je trouverais moins normale, c'est que vous avez sur votre commune deux éoliennes. Il y en a deux sur celle de Demange-Baudignécourt. La taxe devrait être quasiment similaire.

Par contre, c'est au prorata du nombre de mégawatts qui se trouvent sur la commune. Donc c'est normal que sur Bovée-sur-Barboure, on ait un peu moins puisqu'il y a une seule éolienne et on en a deux sur Demange-Baudignécourt et deux sur Mauvages.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

On devrait avoir le même montant.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Après, il y a les taxes foncières qui peuvent jouer aussi. On a cumulé les trois impôts.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

On a un différentiel de 1 000 euros entre Mauvages et Demange-Baudignécourt, comment on l'explique ? On a deux machines et deux machines à Mauvages.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

En fait, je pense que c'est la taxe foncière qui doit faire varier. Vous n'avez peut-être pas exactement le même taux entre les deux communes. C'est pour ça qu'il y a une légère différence. Sur l'IFER, ça doit être quasi égal. Après, je pense que pour la prochaine réunion, on peut peut-être vous faire le détail sur l'IFER, CFE et les taxes foncières pour que vous voyiez où se joue la différence. Il faut savoir que nous, on se base sur les taux d'impôt de

l'année précédente donc si vous avez fait des ajustements entre temps, ça peut ne pas avoir été pris en compte aussi.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Alors ça voudrait dire simplement que nos taux sont inférieurs à ceux de Mauvages.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Je vous confirme parce qu'on a le détail. En termes d'IFER, vous avez exactement le même montant, à savoir 11 750 euros tous les deux. Là, c'est logique puisque chacun a deux éoliennes. Sur Bovée-sur-Barboure, on est à 5 900. Après, on a le CFE. D'un côté, il y a 3 100 pour Bovée-sur-Barboure et rien pour Mauvages et Demange-Baudignécourt. Au niveau de la taxe foncière, il y a 7 300 sur Demange-Baudignécourt, 8 500 sur Mauvages et 4 400 pour Bovée-sur-Barboure. Ça explique qu'on n'arrive pas pile-poil au même montant à la fin.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Ça explique le différentiel.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables :

Tout à fait.

Maire de Mauvages :

Moi ce n'est pas ce différentiel-là qui m'intrigue. C'est le différentiel entre la fiscalité perçue par les communes de Mauvages et Demange-Baudignécourt sur l'interco Portes de Meuse parce qu'on a une fiscalité qui est vraiment particulière, on est en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) liée au projet CIGEO (Centre Industriel de Stockage Géologique) et la commune de Bovée-sur-Barboure qui est à la COMCOM Commercy-Void-Vaucouleurs qui est en fiscalité unique.

Interactions publiques

Non, mais tu n'es pas en FPU.

Maire de Mauvages :

Tu n'es pas en FPU, donc normalement, il devrait y avoir un différentiel bien plus marqué que ça sur la fiscalité. Les recettes perçues par l'interco sont complètement différentes et je ne vois pas cette différence. Est-ce que dans votre maquette économique, vous avez bien intégré la particularité fiscale de l'interco Portes de Meuse ? J'ai un doute.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

La particularité qu'on a sur l'interco Portes de Meuse, c'est que la CFE revient entièrement à l'interco ce qui justifierait peut-être la différence, le ratio n'est pas de 1 pour 2 en l'occurrence. Donc ça justifierait peut-être qu'effectivement Bovée-sur-Barboure ait 13 000 euros par an et que Demange-Baudignécourt et Mauvages soient aux alentours de 20 000 euros car la CFE est directement reversée à la Portes de Meuse. C'est ce que nous donne la maquette. Ce sont des estimations mais c'est ce qui en ressort.

Animateur :

Il y avait une dernière question concernant les travaux et les tracés des chemins d'accès. Savoir si on a la possibilité de les donner dès maintenant ou est-ce que c'est un peu tôt pour le projet.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, en ce qui concerne les chemins d'accès, ils sont sur une slide précédente.

Sur celle-ci, on voit le plan de masse et les chemins d'accès. Ici, il y a le réseau inter-éolien, attention à ne pas confondre, c'est juste le raccordement entre les machines. Les chemins d'accès sont ici (NDLR : revenant sur la diapositive de la présentation). Ils longent cette ligne et repartent ici pour accéder là. Il y a un autre accès ici qui mène à la ferme de la Grangette. Voilà les chemins d'accès qui mènent aux éoliennes sur le site.

Animateur :

Je pense qu'on a répondu aux trois premières questions. Madame, vous aviez aussi une question complémentaire concernant le projet.

Une habitante :

Je voulais savoir combien il y a exactement d'éoliennes sur la commune de Demange-Baudignécourt.

J'aurais voulu voir un plan où on voit tout le secteur avec les éoliennes qui existent déjà et les projets en cours ; le vôtre plus un autre qui s'appelle celui de la Grangette, celui de Bovée-sur-Barboure avec Mauvages, puisque c'est tout dans le même secteur.

Je voudrais savoir si on tient en compte ce qui a été dit par les habitants à la réunion en 2024. Il y a eu à Demange-Baudignécourt, Bovée-sur-Barboure et Mauvages, il y avait du monde aux réunions. J'aimerais savoir si ça sera pris en compte dans cette enquête.

Voilà, déjà ça pour commencer.

Animateur :

On va commencer par là. Donc :

- le nombre d'éoliennes sur la commune de Demange-Baudignécourt ;
- la question de disposer d'un plan qui représente l'ensemble des projets ;
- et une troisième question sur une réunion en 2024. Réunion de concertation, j'imagine, qui, sauf erreur de ma part, doit être intégrée directement au dossier d'enquête publique.

Je vous laisse répondre.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, sauf erreur de ma part, il y a eu des comptes rendus réalisés suite à ces permanences. Ils ont été glissés dans le dossier qui a été déposé. Vous les retrouverez. Ce qui a été intégré dans le compte rendu a été repris dans le dossier. S'il y a des points particuliers que vous vouliez y retrouver, on peut en discuter. Mais normalement, en tout logique, on a dû intégrer ce qui a été dit lors des réunions de concertation.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Sur le nombre d'éoliennes sur Demange-Baudignécourt, là, j'avoue que je n'ai pas l'information. Je vais me retourner en effet vers M. le Maire. Pouvez-vous nous dire, aujourd'hui, combien d'éoliennes déjà sont construites sur votre commune ?

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Sur la commune de Demange-Baudignécourt, il y a 12 éoliennes.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

C'était votre question principale ?

Une habitante :

Pour Demange-Baudignécourt, oui.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

D'accord. On a parlé de la prise en compte des commentaires.

Le plan avec tous les projets en cours. On est capable de donner des plans sur notre projet de la Grangette qui se trouve entre autres sur la commune de Broussey-en-Blois et la commune de Bovée-sur-Barboure. Par contre après, sur les projets communs, sur les autres projets...

Une habitante :

Au niveau Meusien, vous n'avez pas au niveau Meusien ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

C'est vrai que tout cela est public et consultable directement sur le site de la DREAL (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Vous pourrez voir l'ensemble des projets éoliens que ce soit en instruction et aussi également construits avec les différentes phases. Vous pouvez tout voir sur le site de la DREAL Grand Est.

Une habitante :

C'est dommage que ça ne soit pas sur ce document (NDLR : montre la lettre d'info distribuée par TotalEnergies Renouvelables France en amont de la réunion publique), ou on se rend compte de la réalité. Ce serait bien que même dans ce flyer d'invitation on s'en rende compte. Les habitants ne se sont pas rendu compte de ce qui se passe, ils ne comprennent pas la situation. Ils voient les éoliennes qui sont près de chez eux, mais ils ont du mal à comprendre où vont être posés les autres projets.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Je comprends. En effet, c'est vrai que le flyer qui a été distribué avait vocation surtout à parler du projet et son enquête publique qui a démarré. Lors des permanences, l'année dernière, des photomontages qui ont été affichés ont montré certains projets qui étaient aux alentours pour permettre aux personnes de mieux visualiser. Là, c'est différent sur l'objet de ce flyer puisqu'il était en amont de la consultation publique. L'idée, c'était surtout de parler de cet événement-là. Après, dans les précédentes lettres d'informations qui ont été communiquées, je ne sais pas si systématiquement il y était, mais en tout cas il y était pendant les permanences publiques quand les gens sont venus pour constater l'intégralité.

En effet, ce sont des informations qui sont communiquées publiquement à partir du moment où les demandes d'autorisation sont déposées. Tout ce qui est en amont, aujourd'hui, n'est

pas connu ni de nous, peut être des services instructeurs, mais on ne peut connaître les informations que quand les projets sont déposés.

Une habitante :

Au moins, déjà nous mettre les éoliennes qu'on voit tourner actuellement ! Déjà au moins le plan, avec ça.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

C'est vrai que là, on aurait peut-être pu le rajouter ce soir. Là, on s'est concentré sur le projet. On a mis des photomontages quand même où les éoliennes avoisinantes étaient présentes. On a quand même répondu à cette demande-là.

Une habitante :

Dans le photomontage, le projet de la Grangette, on les voit dessus, vous les avez mises ? Ou il n'y a que Mauvages – Bovée-sur-Barboure ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, il y a une prise de vue où l'on voit le projet de la Grangette. Je vais y revenir.

Une habitante :

Parce qu'on ne voit pas la différence parce que vu le nombre il en manque.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

On va revenir au photomontage.

Une habitante :

Ça c'est bien du montage.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Sur cette seconde slide, le projet de la Grangette, vous avez une machine qui se trouve ici et les 4 autres machines se trouvent là. Là, on a les 5 de la Grangette. Ce sont les machines de la grangette qui sont représentées ici sur ce photomontage.

Une habitante :

Celle qui est seule là ? C'est Mauvages - Bovée-sur-Barboure ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Ce n'est ni l'Oiselière ni la Grangette, effectivement.

Une habitante :

Vous pourriez mettre des couleurs différentes pour qu'on comprenne. Ce n'est pas trop compliqué.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Nous prenons bonne note de vos remarques.

Une habitante :

Sauf qu'à chaque fois on redit les mêmes choses et y'a pas de suite. Surtout ça on l'a déjà dit aux réunions en 2024.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Ce qu'on vous présente là, ce sont les photomontages qui sont réglementaires et qui nous sont demandés par les services de l'Etat. On ne peut pas rajouter de mentions particulières. C'est pour ça qu'on les présente comme ça.

Une habitante :

Donc là il n'y a pas EDF Renouvelables, on ne les voit pas là ?

Animateur :

Pardon, je vais me permettre de réinsister, pour l'enregistrement, merci de bien vous exprimer avec le micro.

Une habitante :

Je disais EDF Renouvelables, le projet on ne le voit pas là. Il n'est pas visible ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

En l'occurrence, on voit deux machines ici. Celle-ci appartient au projet Mauvages sur la commune de Bovée-sur-Barboure. Et cette machine ici. J'insiste sur le fait qu'ici, ce soit la Grangette, cinq machines.

Une habitante :

Quatre et un cinq, et ici on n'en voit que deux. Et celle qui est à gauche, au coin, c'est aussi EDF Renouvelables ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables :

Ça, c'est la nôtre. Ici, c'est le projet Mauvages et là, la Grangette.

M Pierre-Alexandre DABIT, Maire de Mauvages :

Ce n'est pas possible ça.

Une habitante :

Et les autres, vous pouvez montrer les autres photomontages aussi ? Celles dans Bovée-sur-Barboure et puis celles dans Mauvages ? Ça ne va pas ça.

M Pierre-Alexandre DABIT, Maire de Mauvages :

Ha non ce n'est pas possible.

Une habitante :

C'est vraiment du montage.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Voilà les photomontages.

M Pierre-Alexandre DABIT, Maire de Mauvages :

Ils ne sont pas bon.

Une habitante :

La maison elle est toute grosse à côté de l'éolienne.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Très bien, nous prenons note de vos remarques et nous allons essayer de nous informer plus à ce sujet. Je reviens sur le fait que les données sont publiques et n'ont pas bougé depuis les dépôts. Je suis assez étonné de ces remarques, mais nous en prenons compte.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

J'ai envie de dire, après, les services instructeurs, si jamais ils estiment que les photomontages ne sont pas suffisants, ils pourront tout à fait nous les demander. Aujourd'hui, nous, on se fie aux bureaux d'études qui travaille avec nous, qui sont quand même assez rompus à cet exercice. Mais on peut entendre, et on répondra de manière réglementaire en fonction de ce que les services instructeurs nous donneront. C'est-à-dire que si, en effet, ils estiment que les photomontages soit ne sont pas cohérents avec ce qu'ils ont pu voir par ailleurs, soit ne reflètent pas la réalité, et honnêtement, on n'a pas de problème avec ça, on les refera. Il n'y a pas de difficulté.

Une habitante :

Donc les trois projets qui sont dans le même secteur, ils sont tous réalisables ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Ça c'est aux services instructeurs de le dire. C'est-à-dire que nous, en fonction du projet qu'on a aujourd'hui, en tout cas, on essaie de donner toutes les chances d'être réalisables, mais ce sera aussi aux services instructeurs de juger l'ensemble du territoire.

Une habitante :

Techniquement, vous le savez déjà vous ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Techniquement, nous, en tout cas, notre projet est réalisable par rapport à ce qui est fait autour de nous. On a fait en sorte d'être éloigné même de notre propre projet, pour avoir une distance suffisante, etc. Après, on n'a pas forcément l'intégralité de tous les projets qui sont sous la main maintenant des services instructeurs. Nous, on a déposé notre projet en décembre 2024. Il y en a peut-être qui ont été déposés depuis. Ce sera à eux, de toute façon, de voir ce qui pourra se faire, ce qui ne pourra pas se faire. Nous, on est soumis à leur jugement.

Une habitante :

Oui, je sais cela.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Je suis désolée, je ne peux pas vous dire beaucoup d'autres choses, mais on est soumis à leur jugement. S'ils estiment qu'on ne respecte pas des espacements suffisants ou des éloignements suffisants, soit on reverra notre copie, soit ça ne passera pas. Mais c'est vrai qu'on a essayé de faire un projet le plus vertueux possible tant par son absence de visibilité vis-à-vis des différentes communes que vis-à-vis des problématiques techniques et des problématiques environnementales.

M Dominique LEROUX, Maire de Bovée-sur-Barboure :

C'est votre dernier projet et c'est le premier qui passe, parce que les deux autres projets ont été déposés avant. Celui de l'Oiselière, apparemment, c'est le dernier projet posé. Celui de Broussey-en-Blois a été déposé. La Grangette a été déposée précédemment et celui d'Energie Renouvelables (NDLR : déposé par EDF Renouvelables) a été démarré aussi avant vous. C'est lui qui passe le premier.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Le fait est que nous, on a déposé notre projet en décembre 2024, et comme l'a rappelé le commissaire enquêteur tout à l'heure, il se trouve qu'une loi est arrivée entre-temps. On n'est pas responsables de cette loi. On bénéficie ou pâtit, ça dépend des points de vue, de cette nouvelle loi applicable, qui fait qu'en effet, comme l'expliquait monsieur tout à l'heure, plutôt que d'avoir une période de va-et-vient avec les services instructeurs pour demande de compléments, qui en général ensuite aboutit à un transfert à ce qu'on appelle la MRAE (NDLR : Mission Régionale d'Autorité Environnementale) pour obtenir un avis, et enfin, en toute fin d'instruction, avoir l'enquête publique. Ça, c'est le schéma classique qu'on a tous connu jusqu'à l'année dernière. Il est vrai que c'est pour nous d'ailleurs le premier projet que nous déposons qui se trouve dans ce nouveau processus. Nous appliquons ce qui nous est demandé, à savoir qu'en effet, peu de temps après le dépôt, on nous a nommé un commissaire enquêteur qui prendra véritablement effet que quand le dossier sera jugé complet.

On a eu l'information qu'il était jugé complet il y a à peine un mois ou deux, et ensuite s'est enchaîné la partie qui nous occupe aujourd'hui ce soir. On est vraiment rentré dans ce processus que nous ne maîtrisons pas, c'est vraiment la loi qui nous l'applique. Je comprends, nous aussi, sur d'autres projets, à quelques mois près, parfois à quelques jours près, on dépose un peu avant, on dépose un peu après. On est soumis à ce processus-là aujourd'hui.

Une habitante :

Donc, l'enquête publique pour la Grangette, c'est l'ancienne méthode ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Tout à fait. Aujourd'hui, la Grangette, pour être tout à fait transparente avec vous, est toujours en cours d'instruction.

Une habitante :

Comme EDF Renouvelables ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Tout à fait. On n'a pas encore franchi toutes les étapes de la Grangette, c'est toujours en cours d'instruction, et quand ils auront l'intégralité des éléments dont ils ont besoin, on peut supposer que d'ici plusieurs mois, on passera en enquête publique sous le format ancien, à savoir un mois. Tout à fait.

Une habitante :

Les gens n'ont rien compris.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Je comprends qu'il puisse y avoir des confusions des projets qui ont été déposés. Surtout la Grangette, sauf erreur, ça va faire presque deux ans bientôt, donc j'entends bien. Mais là, malheureusement, on est soumis à ce processus-là.

Animateur :

Pour le coup, c'est vraiment une décision étatique sur ce point, parce que la loi a changé entre-temps, et ce n'est pas rétroactif.

Une habitante :

Oui, j'ai compris mais on n'était pas au courant nous de ça.

Et, vous avez tenu compte des délibérations prises par les conseils municipaux de Mauvages et de Bovée-sur-Barboure dans votre projet ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, au niveau des délibérations, c'est un projet sur les trois communes. On a eu en effet l'information comme quoi la commune de Mauvages avait donné une délibération défavorable. Il y avait une délibération favorable sur la commune de Demange-Baudignécourt.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

On ne l'a pas délibéré encore. On a délibéré pour Broussey-en-Blois.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Vous n'avez pas encore délibéré, pardon. Au temps pour moi. Mais c'est vrai que l'idée, c'était aussi de donner la parole au public, d'où l'intérêt des permanences publiques et l'intérêt de ce genre de concertation qu'on fait aujourd'hui pour donner la parole à l'ensemble du territoire. Et ensuite, on avancera avec ces commentaires qui ont été faits.

Animateur :

Avez-vous d'autres questions, d'autres remarques, des avis... ?

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Est-ce que vous avez l'avis de le MRAE ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Sur le projet de l'Oiselière nous n'avons pas encore l'avis MRAE, puisqu'on est vraiment dans cette phase où tous les services instructeurs vont rendre leur avis, que ce soit le SDIS (NDLR : Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'armée, la DGAC (NDLR : Direction Générale de l'Aviation Civile)... et y compris la MRAE. Dans ce laps de temps de 3 mois, c'est une mission peut-être pas simple, mais on doit répondre aux demandes de compléments et obtenir tous les avis. Ce n'est pas nous, ce sont les services de l'Etat qui vont le faire. Obtenir tous les avis des différents services, nous les transmettre pour les demandes de compléments si besoin, transmettre à la MRAE, que la MRAE donne son avis final, et tout ça sera inclus dans le dossier in fine au bout des 3 mois qui sera à disposition du préfet. Donc la réponse est non, c'est encore en cours.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Autre question, vous connaissez les difficultés de raccordement aujourd'hui. Vous projetez les constructions en 2028-2029, c'est bien ça ? Et vous pensez qu'à ce moment-là, il y aura des possibilités de raccordement ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, alors, c'est vrai qu'il y a vraiment des sujets de raccordement dans la Meuse, mais c'est vrai qu'il y a plusieurs solutions. Il y en a une, tout d'abord, à Void-Vacon. Et c'est vrai que ces sujets de raccordement seront éclaircis une fois l'autorisation obtenue. Dès lors, nous pourrions lancer, selon ce dont je vous parlais tout à l'heure, les demandes de raccordement à Enedis, qui vont eux, nous trouver une solution de raccordement. Et en l'occurrence, de ce qui ressortirait, ce serait un raccordement à Saint-Aubin-sur-Aire avec un poste source qui serait créé pour ce faire.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Ça évolue quand même. Selon les dernières informations, il y aurait quand même un poste à Houdelaincourt.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Très bien. Nous prenons cette information et puis nous allons vérifier au niveau d'Enedis. Au contraire, ça serait une bonne solution pour le projet. Merci.

M Dominique LEROUX, Maire de Bovée-sur-Barboure :

Je vais vous dire, parce que si vous demandez à Void-Vacon pour faire passer le raccordement au poste source, vous allez à voir, parce que la commune de Naives-en-Blois a dit qu'elle refuserait tout passage sous son nom. Parce qu'elle a déjà eu deux passages de câbles de raccordement. Le tracé de raccordement c'est Enedis, il ne se soucient de rien ni personne ils vont au plus court. Ils passent. La fin des travaux, j'attends toujours, et ça fait 3 ans, 4 ans.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables :

Oui, vous avez raison de souligner ce sujet. C'est vrai qu'on en avait discuté lors du comité de projet.

Un participant interroge l'habitant ayant posé la question :

Il n'y a pas de place ?

M Dominique LEROUX, Maire de Bovée-sur-Barboure :

Non, il n'y a pas de place. Saint-Aubin-sur-Aire ça ne s'est pas fait et c'est déjà complet. Parce que normalement, vous ne pouvez pas demander de raccordement, tant que vous n'avez pas de permis de construire ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Exactement.

M Dominique LEROUX, Maire de Bovée-sur-Barboure :

Et comme Saint-Aubin-sur-Aire, normalement, il y a déjà une demande. Moi, j'en ai eu une réunion avec le sous-préfet et la DDT (NDLR : Direction Départementale des Territoires), il y a 15 jours. Ils nous ont dit, Saint-Aubin-sur-Aire, ça va être fait mais c'est déjà complet. Donc, ils parlent déjà de raccorder. Donc, d'ici que vous demandiez, il y a déjà des demandes en attente, 2030 je pense que vous serez juste.

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, tout à fait. C'est pour ça que, dès qu'on obtiendra l'autorisation, nous allons lancer, effectivement, cette demande de raccordement au plus vite parce qu'il y a vraiment, effectivement, une pression sur le raccordement.

Animateur :

D'autres points, que vous souhaiteriez éclaircir ?

Une habitante :

Moi, je veux donner mon avis, comme je le fais à chaque fois, partout. C'est que c'était encore une petite zone tranquille où on pouvait aller se promener. On n'avait pas trop les bruits des éoliennes des alentours. C'est un lieu de balade bien sympa. Et là, on va nous mettre deux fois cinq et cinq éoliennes plus huit à dix éoliennes. Les trois projets additionnés, on va passer les 22, 23 éoliennes. C'était une zone de poumons de respiration. En ville, on fait des poumons verts actuellement pour avoir des zones de paix. Là, on en avait encore une petite, bien sympa, ça disparaît. Je me demande où on va trouver dans l'avenir un endroit où on peut aller se balader sans entendre les éoliennes. Puisqu'on les entend déjà de chez soi, même dans son lit. Donc, il y a un moment, il faut trouver le stop. On a des habitants qui en ont marre, des gens même qui partent. Après, le lieu se vide, se remplit d'éoliennes, mais se vide d'autre chose.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Merci pour votre retour et votre avis.

Une habitante :

Ce n'est pas que le mien.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Non, bien sûr.

Une habitante :

Les gens, ils n'osent pas venir.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Mais c'est vous qui le portez aujourd'hui.

Une habitante :

Ils sont déjà venus l'autre jour mais ça sert à quoi ?

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Je pense qu'on peut tout à fait comprendre votre point de vue. Après nous, de notre côté de producteurs d'énergie, on cherche aussi des zones qui sont relativement enclavées, qui présentent peu de co-visibilité, qui permettent aussi une viabilité économique des projets. En l'occurrence, c'est le cas ici, selon nos estimations. Il faut regarder tout ça et il faut faire des choix derrière.

Une habitante :

Évidemment que de devant la maison, je ne les verrai pas. C'est comme à Mauvages devant la mairie, on ne les verra pas. Mais dès qu'on fait une balade, ça monte, on voit. On monte un tout petit peu. Moi j'habite à Bovée-sur-Barboure, on se met à un endroit, On a fait une balade de 10 minutes. On compte plus de 120 éoliennes. Et encore, il faut prendre le temps de rajouter celles que je n'ai pas rajoutées. 120 on en a. Voilà ce qu'on a comme vision.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Encore une fois, je comprends l'impact paysager. Je pense aussi qu'il faut prendre un peu de recul par rapport à ça. On est dans un contexte où on sait qu'aujourd'hui encore, on est dépendant à 80 % des énergies fossiles. Là, je parle toutes énergies confondues. On a besoin d'électrifier un certain nombre d'usages sur le transport, sur l'industrie. L'électrification de ces usages nécessite le déploiement de plus de moyens de production. Donc, il faut qu'on puisse installer ces systèmes d'installations d'énergies renouvelables.

Une habitante :

On a un peu donné quand même.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

C'est vrai, la région Grand-Est est aujourd'hui le deuxième producteur d'énergies renouvelables en France. Nous, on travaille sur tout le territoire français. Il y a des projets qui sont portés ailleurs. Vraiment, on comprend votre point de vue, on l'entend. Mais on est obligé aussi de regarder dans le sens que je viens de décrire.

Animateur :

D'autres points ? D'autres remarques ?

Oui, monsieur, vous souhaitez compléter ces échanges ?

M Pierre-Alexandre DABIT, Maire de Mauvages :

Oui, je reviens sur le plan que vous aviez affiché sur les chemins. J'ai vu qu'il y avait un chemin qui serait créé sur la ligne séparative Mauvages- Bovée-sur-Barboure. Il est de quel côté le chemin ? Sur le territoire de Bovée-sur-Barboure ou sur le territoire de Mauvages ?

M Amaury BOUCHEREAU, Chef de projet – TotalEnergies Renouvelables France :

Pour le moment, c'est un plan de masse qui est estimatif. C'est ce qui a été déposé mais ça reste encore à préciser. Suivant les retours des études de sol qu'on va avoir, où est-ce qu'on fait passer les convois, ce n'est pas figé dans le mât. Pour le moment c'est sur la ligne de partage en effet. Après, à préciser avec un géomètre, ça sera fait lors des travaux.

M Pierre-Alexandre DABIT, Maire de Mauvages :

Ça sera fait lors des travaux, oui.

Il y a peut-être des discussions à avoir en amont avec les collectivités quand même il me semble non ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Oui, je vous confirme. Là, on travaille sur un « road survey », ce qu'on appelle une étude de tracé du convoi depuis son début jusqu'à sa fin. En effet, de toute façon, cette partie-là, on va venir à votre rencontre, c'est évident, parce qu'à partir du moment où on est sur des chemins communaux ou des chemins d'Association Foncière ou des chemins privés, on sera en effet à venir vous rencontrer tout simplement pour en discuter, voir ce qui est possible, voir comment ça se passe. Je pense que vous avez l'habitude de ce genre de choses. Il n'y a aucun souci. On vient bien entendu à votre rencontre. La seule chose, c'est que là, on est sur quelque chose qui reste encore estimatif, on est encore un petit peu en amont. On commence à regarder ce qui pourrait être fait pour avoir des aspects aussi techniques et essayer de répondre au maximum, on va dire, déminer un maximum de sujets en amont. Mais on n'a pas encore toutes les réponses. S'il y a des éoliennes qui ne se font pas, s'il y a des technologies qui doivent changer, etc. Peut-être que les choses seront amenées à évoluer, mais on viendra bien entendu à votre rencontre pour tous ces événements-là.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

On pourra vous faire des propositions de tracés, d'aménagements ?

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Tout à fait. Là, encore une fois, on a quand même regardé, parce qu'il y a des contraintes, il y a des forêts, il y a des chemins, il faut que les convois puissent passer, ce sont des envergures, vous les avez déjà vues, assez importante, donc tout ça est à l'étude et permettra de venir vous rencontrer et d'échanger, bien entendu.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Ce serait une bonne occasion de faire une bonne liaison entre Mauvages et Demange-Baudignécourt.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Tout à fait, mais avec grand plaisir et de voir comment on s'organise ensemble, tout à fait.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Et bien faire, parce que y'a un chemin blanc qui a été aménagé en 2018, enfin réaménagé en 2018 qui commencent à souffrir donc ça serait une belle occasion de bien le remettre en état.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Ça peut être l'occasion de remettre en état.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Et de nous faire une belle route comme de Demange-Baudignécourt à la Grangette, ça serait super.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Tout à fait, là c'est vrai qu'on est encore un petit peu tôt, donc on n'est pas encore venu vous voir, mais si le moment doit venir, bien entendu, on viendra vous solliciter et je n'ai aucun doute que vous nous proposerez des belles choses à faire.

Animateur :

Pas de regret pour d'autres interventions pour ce soir ? Sachant qu'on est encore au tout début de l'enquête publique. Donc on va peut-être remettre, rebasculer sur la dispositif récapitulatif du dispositif, pour que vous le voyez à l'écran. En tous les cas, vous avez de nombreuses modalités pour continuer à donner votre avis, et ce pendant un certain temps :

- deux réunions publiques, celle d'ouverture et celle de clôture ;
- le registre dématérialisé, monsieur Gérard en a parlé tout à l'heure ;
- le courrier postal ;
- toutes les permanences du commissaire enquêteur ;
- et bien sûr le site internet – registre dématérialisé.

Donc voilà, il y a encore du temps, et on va revenir vous voir.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

Encore une dernière question, c'est au sujet des mesures compensatoires. Je pense que tout va être à négocier, quand même. Je n'ai pas pris encore le temps de voir ce qui était dans le dossier, mais je me doute que c'est un point. Là il y aura des discussions.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

On s'en reparlera, alors.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

C'est sûr.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Si je peux me permettre, si vous avez des demandes particulières sur ces aspects-là, inscrivez-les. Allez voir le commissaire enquêteur, inscrivez-les. On les étudiera, on y répondra. Mais dites-le dans l'enquête publique. Ça facilitera les échanges par la suite.

M Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt :

On prendra le temps de le faire.

Mme Amandine PETIT, Responsable concertation - TotalEnergies Renouvelables France :

Je n'en doute pas.

Animateur :

Merci beaucoup, déjà, pour l'ensemble de ces remarques, de ces compléments. Cela fait déjà un certain nombre de points qui sont à étudier. En tous les cas, n'hésitez pas à compléter à travers les registres, à venir aux permanences pour poser vos doléances si vous en avez, émettre des avis complémentaires ou demander des éléments de précision qui seront pris en considération, et on revient vous voir le 5 janvier prochain.

Mme Isabelle POSTIC, Responsable Agence Grand Est – TotalEnergies Renouvelables France :

Un grand merci à tous.